

Hôtel de Ville et Cour municipale accessibles aux citoyens à compter du 20 juillet, sans rendez-vous!

Saint-Constant, le 16 juillet 2020 – La Ville de Saint-Constant est heureuse d’annoncer qu’à compter de ce lundi 20 juillet, les citoyens pourront se présenter à l’Hôtel de Ville et à la Cour municipale, et ce, sans rendez-vous. Rappelons que depuis le 4 juin, l’Hôtel de Ville et le Centre municipal étaient déjà ouverts, mais avec accès restreint.

Étant donné la situation entourant la COVID-19, des mesures supplémentaires ont été mises en place. Soulignons notamment : des stations de désinfection des mains à divers points stratégiques, de la signalisation et le respect de la distanciation physique. De plus, **le port du couvre-visage, auparavant recommandé, sera désormais exigé**. Toute personne se présentant à l’Hôtel de Ville ou à la Cour municipale refusant de porter un masque se verra malheureusement interdire l’accès.

Par ailleurs, un **maximum de 10 citoyens** sera admis à la fois. Il se pourrait donc qu’il y ait une file d’attente à l’extérieur des bâtiments concernés. C’est pourquoi nous encourageons les Constantines et les Constantins à éviter les déplacements et à continuer de privilégier nos services en ligne offerts depuis le début de la crise. « Pour ceux et celles qui se présenteront tout de même à l’Hôtel de Ville ou à la Cour municipale, nous serons heureux de les accueillir tout en appliquant les mesures mises en place depuis le début de la pandémie. Nous demandons ainsi la collaboration de tous afin de respecter la signalisation affichée, la distanciation physique ainsi que les mesures sanitaires exigées sur place. Nous avons à cœur de continuer de vous offrir un service optimal, mais nous ne devons pas relâcher les efforts afin d’éviter la propagation du virus », explique le maire de Saint-Constant, Jean-Claude Boyer.

À noter que le **Centre municipal est ouvert depuis le 4 juin, mais uniquement sur rendez-vous**, car les locaux y sont occupés par le camp de jour. Les citoyens seront avisés dès que le bâtiment sera ouvert au public sans rendez-vous. En ce qui concerne la **Bibliothèque, elle est ouverte au public depuis le 29 mai, mais sur rendez-vous seulement**. Puisque nous sommes en pleine préparation du déménagement, nous vous invitons à continuer d’utiliser le service de prêt personnalisé sans contact. Pour en savoir plus : saint-constant.ca/fr/bibliotheque-municipale.

Quant aux séances du conseil municipal, une annonce a été faite par le ministère des Affaires municipales mentionnant que les villes pourraient recommencer à les tenir devant public à partir du 4 juillet. Cependant, en ce qui concerne la Ville de Saint-Constant, **les séances continueront de se dérouler sans la présence du public** puisque le Pavillon de la biodiversité, où ont lieu les séances, est présentement occupé par le camp de jour. Soulignons que les mesures sanitaires exceptionnelles exigées par la Santé publique pour la tenue du camp de jour cette année font en sorte qu’aucun espace n’est disponible comme par les années passées. Nous prévoyons pouvoir recommencer à accueillir nos citoyens pour nos séances du conseil municipal en septembre. Cette période tampon permettra à la Ville d’adapter ses espaces afin de répondre à toutes les mesures gouvernementales exigées présentement (affichage, signalisation, distanciation physique, stations de désinfection des mains, accès aux toilettes, etc.).

Pour en savoir plus concernant les autres bâtiments municipaux qui sont ouverts depuis le 4 juin, mais avec un accès restreint : <https://saint-constant.ca/fr/actualites/reouverture-de-certains-batiments-municipaux-de-la-ville-de-saint-constant>.